

**Séance du
Conseil du
29 septembre
2025**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Antoine-de l'Isle-aux-Grues tenue à la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière, le lundi 29 septembre 2025 à 19 heures 30 à laquelle sont présents, M. Frédéric Poulin, maire, les conseillers, MM. Luc Vézina et Michel Rousseau et la conseillère, Madame Edith Rousseau. M^{me} Virginie Gagnon, Directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

Absence motivée : Le conseillers MM Yvon Roy et Martin Papineau, conseiller et M^{me} Ariane Tessier-Moreau

Le 24 septembre 2025, un avis de convocation a été envoyé aux membres du Conseil municipal par courriel et la directrice générale a remis l'avis de convocation à M. Yvon Roy afin de lui en informé.

1. Ouverture de la séance

M. Frédéric Poulin, maire procède à l'ouverture de la séance extraordinaire.

2. Vérification des présences

Sont présents : M. le maire, Frédéric Poulin
M^{me} Édith Rousseau, siège #2
M. Luc Vézina, siège #5
M. Michel Rousseau, siège #6

Sont absents : M^{me} Ariane Tessier-Moreau, siège #1
M. Yvon Roy, siège #3
M. Martin Papineau, siège #4

2025-09-15

Adoption de
l'ordre du jour

2007-12-01-ss 3. Adoption de l'ordre du jour

M^{me} Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Présentation et adoption du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 ;
5. Période de questions écrites et verbales;
6. Levée de la séance.

Il est proposé par la conseillère Édith Rousseau, appuyé par le conseiller Luc Vézina, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2025-09-16

Rapport
financier

4. Présentation et adoption du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023

M. Poulin présente les grandes lignes du rapport financier 2023.

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Patricia Mercier, auditeur pour la firme Raymond Chabot Grant Thornton, a présenté le rapport financier ainsi que le rapport de l'auditeur externe pour

l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022 aux conseillers;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Rousseau

APPUYÉ PAR Édith Rousseau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le rapport financier ainsi que le rapport de l'auditeur externe pour la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, soient adoptés tels que présentés.

Période de question

5. Période de questions écrites et verbales

Aucunes questions verbal ou écrites ont été acheminées au Conseil.

2025-09-17

Levé de la séance extraordinaire

6. Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par le conseiller Luc Vézina, appuyé par le conseiller Michel Rousseau, que la séance soit levée à 19 heures 34.

Virginie Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière

Frédéric Poulin
Maire

